

Communiqué de presse SNEP-FSU

En cette fin d'année scolaire et sans consultation des organisations représentatives des professeurs d'EPS, le conseil départemental a notifié aux chefs d'établissements des collèges du nord une subvention pour l'accessibilité aux équipements sportifs extra muros couverts pour la pratique de l'Éducation Physique Sportive.

Jusqu'alors, en fonction des besoins réels pour les élèves, les collèges exprimaient des demandes d'installations auprès des mairies, ceux-ci n'étant pas suffisamment dotés en installations sportives intra-muros.

Le SNEP-FSU considère qu'il s'agit d'un transfert de compétence de la collectivité vers les établissements scolaires alors que les lois de décentralisation (du 16 juillet 1984 et circulaire du 9 mars 1992) précisent que cette responsabilité incombe au département.

De plus, dans les modalités de calcul de cette subvention, les enseignants d'EPS ne comprennent pas les décisions et sont en désaccords notamment en ce qui concerne :

- Le fait de travailler à deux classes dans une salle de 800m² (ce qui est anti pédagogique).
- Le fait de réduire à trois heures par semaine l'animation de l'Association Sportive alors que ce forfait s'exprime à hauteur de trois heures par semaines par enseignant (Rappelons que l'UNSS compte plus d'un million de licenciés)
- Le fait que le subventionnement « piscine » soit réduit à 5%

Avec l'appui du SNEP-FSU, les enseignants d'EPS interpellent le président du conseil départemental pour que cette situation n'impacte pas le service à rendre aux élèves.

Cette décision dégrade non seulement la qualité de l'Éducation Physique et Sportive que les enseignants portent mais surtout, elle ne permet pas de couvrir les besoins pour les élèves.

L'annonce tardive faite par le conseil départemental n'augure pas d'une préparation sérieuse à la hauteur des attentes d'un service public de qualité au service des collégiens et de leurs familles.

Les représentants du SNEP-FSU ont rendez-vous lundi 3 juillet avec des élus du conseil départemental afin d'échanger sur ces données et vous convient à 10h15, place de la république afin de donner un premier bilan sur ces questions.

Contact :

Marc Boulogne – 0682203490

Vincent Bouché – 0672781690